



Règlement de l'épreuve



DATE DE L'ÉVÉNEMENT

Samedi 15 mars 2025

LIEU

Piscine des Glacis
195, rue d'Arleux 59500 Douai.

Tarif unique : 3€

HORAIRES

De 14h00 à 18h30

- ouverture des portes à 13h30,
- départ de la première série à 14h00
- 9 séries avec un départ toutes les 30 minutes.
- dernière série prévue à 18h00.

POUR QUI ?

Pour tous, nageurs ou non.

Pas de distinction d'âge, chacun choisit sa course en fonction de ses capacités.

Un parent devra accompagner les enfants dans l'eau pour la Bouclette.

Les participants peuvent nager et représenter une équipe (une famille, un groupe d'amis et/ou de collègues, une section sportive, une entreprise, une association, une école, etc.).

Les performances par équipe donneront lieu à un classement sur la base d'un point par mètre nagé (dans la limite de 1500 m) ; un lot récompensera les 3 meilleures performances.

INSCRIPTION

Inscription en ligne **à partir du lundi 17 février** et jusqu'au vendredi 14 mars à midi dans la limite de 300 places (<https://in.njuko.com/les-boucles-de-gayant-aquatiques-2025>)

Il est possible de s'inscrire le jour même (espèce ou chèque), hormis pour les inscriptions en groupe.

Lors de l'inscription, les participants des boucles ou mini-boucles s'engagent à :

- ne pas avoir de contre-indication à la pratique de la natation.
- posséder une attestation de savoir-nager ou équivalent (brevet de natation, Sauv'nage, ...).

Les participants se verront décerner un diplôme, mentionnant la distance parcourue.

GESTION DES FLUX

- Afin de gérer le flux, chaque participant pourra choisir son heure de départ (toutes les 30 minutes, de 14h00 à 18h00).
- Se présenter à l'accueil au moins une demi-heure avant le départ choisi.
- Les spectateurs/accompagnateurs pourront aussi suivre l'évènement de la tribune.

Bonus : une borne photo sera mise à disposition pour garder un souvenir de l'évènement.

MÉDICALE

L'assistance médicale est confiée à l'équipe des maîtres-nageurs.

ASSURANCE

Pour cette épreuve, les organisateurs sont couverts par une assurance Responsabilité Civile Organisateur souscrit auprès de la compagnie SMACL 141 Avenue Salvador Allende 79000 NIORT contrat n°20.638H. Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accident ou de défaillance consécutifs à un mauvais état de santé.

IMAGES ET DONNÉES INFORMATIQUES

Tout participant inscrit accepte que son adresse soit enregistrée dans un fichier informatique. Les organisateurs se réservent le droit d'utiliser ce fichier (CNIL). Les participants cèdent leur droit à l'image aux organisateurs et la libre réutilisation des photos, vidéos, enregistrements sonores et tous renseignements à la ville de Douai.

ANNULATION DE L'ÉVÉNEMENT

Dans le cas de l'annulation de l'évènement, pour cas de force majeure, pour motif indépendant de la volonté des organisateurs, ou si un participant se trouvait dans l'impossibilité de participer, quel que soit le motif, aucun remboursement des frais d'inscription ne pourrait être effectué.